



Action Sécurité Éthique Républicaines

## **Quatrième Intervention – Conférence des États parties au traité sur le commerce des armes**

**Genève, le 24 septembre 2022**

### **Objet de l'intervention : **Transparence et établissement de rapports****

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs les délégué·e·s,

Action Sécurité Éthique Républicaines tient à remercier les vice-présidentes pour la présentation du rapport du groupe de travail sur la transparence et l'établissement de rapports et pour leur grande implication dans ce processus.

Monsieur le Président, si le droit international des droits de l'Homme et le droit international humanitaire sont le cœur du traité sur le commerce des armes, la transparence en est le poumon. Sans cette dernière il n'y aura pas de véritable prévention des graves violations des droits fondamentaux.

Monsieur le Président comme l'a montré Monsieur Dumisani Dladla dans sa présentation, il y a un hiatus considérable, entre la pratique des États et les buts déclarés du traité qui sont :

« — Promouvoir la coopération, la transparence et l'action responsable des États parties dans le commerce international des armes classiques et bâtir ainsi la confiance entre ces États. »

Monsieur le Président, comment s'assurer de l'action responsable des États parties sans la Transparence ? Comment s'assurer de la prévention des détournements, comment répondre de l'application rigoureuse des articles 6 et 7 du traité notamment en Amérique latine, en Éthiopie, en Libye, en Palestine, en République Démocratique du Congo, en Syrie, en Ukraine, au Yémen ?

Comment s'assurer de bâtir la confiance entre les États sans la transparence ?

Monsieur le Président, la confiance entre les États et plus encore entre les peuples, fait partie de la beauté du monde, comme le chantait jadis Diane Dufresne.

Monsieur le Président ne laissez pas « tuer la beauté du monde ».

Merci Monsieur le Président,

Pour ASER,

Benoît Muracciole  
*Président*